



Pâques 2023

Maison Vaudagne

Centre Aéré/Semaine Découvertes

Pour les enfants de 4 ans à 12 ans

Du mardi 11 au vendredi 21 avril 2023

Horaires :

08h00 à 09h00 Accueil des enfants à la Maison Vaudagne

09h00 à 17h30 Déroulement des activités

17h30 à 18h00 Retour des enfants à la Maison Vaudagne

Semaine 1 : Du mardi 11 au vendredi 14 avril

Semaine 2 : Du lundi 17 au vendredi 21 avril

Tarif par Semaine

Revenu Déterminant Unifié (RDU)	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants
Moins de 30'000.-	50.-	90.-	120.-
de 30'001 à 42'000.-	60.-	110.-	150.-
de 42'001 à 54'000.-	75.-	140.-	195.-
de 54'001 à 66'000.-	90.-	170.-	225.-
de 66'001 à 84'000.-	105.-	200.-	270.-
de 84'001 à 102'000.-	130.-	250.-	360.-
de 102'001 à 138'000.-	175.-	340.-	495.-
de 138'001 à 174'000.-	215.-	420.-	615.-
de 174'001 à 210'000.-	250.-	490.-	720.-
Plus de 210'001.-	270.-	530.-	780.-

Camp de 3 nuits à Neuchâtel

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023

Horaires :

Lundi 17 avril : Les enfants resteront sur Meyrin/Genève - 8h00 à 9h00 accueil des enfants à la Maison Vaudagne - 17h30 à 18h Retour des enfants à la Maison Vaudagne

Mardi 18 avril : Départ à 9h00, accueil dès 8h30 du matin à la Maison Vaudagne

Vendredi 22 avril : Retour dès 17h30 à la Maison Vaudagne

Tarif Unique

Pour le 1 ^{er} enfant	Pour le 2 ^{ème} enfant	Pour le 3 ^{ème} enfant
180.-	150.-	120.-

Inscriptions

Dès le lundi 6 mars 2023 à 8h sur:

www.maisonvaudagne.ch

Conditions d'Inscriptions

Le nombre de places est limité et la priorité est donnée aux familles inscrites aux activités du mercredi.

Une confirmation écrite de l'inscription, des informations générales ainsi qu'une facture vous seront envoyées à partir du **13 mars 2023**.

Nous vous remercions de veiller à ce que vos éventuels paiements en cours avec la Maison Vaudagne soient à jour lors de l'inscription.

Tarif et Paiement

Le paiement de la semaine doit se faire à l'échéance indiquée sur la facture.

En cas de difficultés financières, un paiement en plusieurs fois est possible, n'hésitez pas à nous contacter.

Le tarif est fixé par la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASE).

Il se calcule sur la base de l'attestation annuelle 2023 (revenus de référence 2021) du Revenu Déterminant Unifié (RDU*).

Le paiement s'effectue par BVR. Tout paiement au prorata est exclu.

Le RDU s'obtient auprès du **Centre de Compétences du RDU (CCRDU) ou sur le site <https://www.ge.ch/mon-revenu-determinant-unifie-rdu/obtenir-mon-attestation-rdu>*

Annulation

Toute annulation doit parvenir par écrit (mail) au secrétariat maximum 10 jours ouvrables avant le début de l'activité. Sans cela, le prix de la semaine est dû.

Remboursement en cas de maladie ou accident et uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Maison Vaudagne, 16 av. de Vaudagne, 1217 Meyrin - Tél: 022 719 08 00 / cl.vaudagne@fase.ch